



Les jours de repos compter dans les congés payer?

Par **aline**, le **25/03/2009** à **03:18**

bonjours a tous,je suis actuellement en cdi 35h dans une maison de retraite,je travail 10h par jour donc forcément j'ai 3 ou 4 jours de congés dans la semaine le problème c'est que quand j'ai voulu prendre mes congés payés mon entreprise a mis dedans les jours de repos donc a la base je voulais 4jours de congé payé et résultat j'ai eu que 2jours ou je travailler et donc 2jour ou j'étais habituellement en repos.on ma dit qu'il avait le droit si c'est réellement le cas je trouve cela injuste car a la place d'avoir 5 semaine de congés payé en réalité j'ai que 2,5 semaine ou je travail et le reste compter dans mes repos es normal?

Par **Visiteur**, le **25/03/2009** à **08:50**

bonjour,rnrnpeut importe le nombre de jours de repos que vous avez dans la semaine.rnrnvous avez droit (comme tout le monde) à 5 semaines de congés payés.rnrnsi vous posez une semaine on vous déduira 6 jours de cp (si compté en jours ouvrables).

Par **aline**, le **25/03/2009** à **11:02**

donc en conclusion mon entreprise à le droit de poser mes congés payés en comptant dedans mes jours de repos? même si cela represente la moitié de mon temp libre?

Par **Visiteur**, le **26/03/2009** à **08:31**

vous voulez plus de congés que les "autres" salariés ??
vous avez droit à 5 semaines complètes...
je ne comprends pas ce que vous voulez ?